



IQ Institut du Québec

PLUS D'EMPLOIS BIEN RÉMUNÉRÉS, EST-CE POSSIBLE?

Analyse des écarts salariaux entre le Québec et l'Ontario

Décembre 2018

Un partenariat entre

 Le Conference Board
du Canada

HEC MONTRÉAL

PLUS D'EMPLOIS BIEN RÉMUNÉRÉS, EST-CE POSSIBLE?

Analyse des écarts salariaux entre le Québec et l'Ontario

Mia Homsy, Simon Savard et Sonny Scarfone

Institut du Québec

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Bur. 3.450

Montréal (Québec) H3T 2A7

institutduquebec.ca

[@InstitutduQC](https://twitter.com/InstitutduQC)

Pour citer ce rapport:

Mia Homsy, Simon Savard et Sonny Scarfone.
Plus d'emplois bien rémunérés, est-ce possible?
Analyse des écarts salariaux entre le Québec et
l'Ontario, Montréal, Institut du Québec, 2018.

Mise en page: Jérôme Boivin

© Institut du Québec, un partenariat entre
Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2018

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente no 40063028

*Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	4
Comprendre les priorités économiques du nouveau gouvernement	6
Analyse des écarts de richesse, salaires et productivité	7
Le revenu disponible par habitant	8
Les salaires	11
La productivité du travail	19
Les pistes d'action pour le gouvernement	22
Bibliographie	24
Annexe 1: Productivité et rémunération pour différents secteurs	25
Productivité du travail des industries du secteur des entreprises	25
Répartition des emplois du secteur des biens par industrie au Québec et en Ontario selon le salaire horaire, 2017 (en %)	26
Répartition des emplois du secteur des services par industrie au Québec et en Ontario selon le salaire horaire, 2017	27

SOMMAIRE

L'arrivée d'un nouveau gouvernement à Québec entraîne un changement du discours économique, qui s'articule autour de quelques concepts phares, soit l'augmentation du nombre d'emplois bien rémunérés et la croissance accrue de la productivité comme moyen de combler les écarts de richesse entre le Québec et l'Ontario.

L'Institut du Québec (IdQ) s'est penché sur les fondements et la pertinence de ces priorités gouvernementales en se concentrant sur la question des salaires et sur les moyens de les améliorer.

VOICI LES PRINCIPAUX CONSTATS DE CETTE ANALYSE :

- Bien que son ampleur ne fasse pas consensus, l'écart entre le revenu disponible des Québécois et celui des Ontariens est bien réel, et il s'explique principalement par une rémunération plus faible au Québec.
- Une part de cet écart entre les deux provinces est due au fait que les Ontariens travaillent en moyenne une heure de plus par semaine.
- Les salaires horaires médians et moyens sont également un peu plus faibles au Québec qu'en Ontario. Cet écart s'est toutefois amoindri au cours des dernières années et s'établit désormais à 3,4 % pour le salaire médian et à 6 % pour le salaire moyen (2017).
- L'écart salarial entre le Québec et l'Ontario s'explique également par la distribution des salaires qui favorise aussi légèrement l'Ontario. Ainsi, comparativement à cette province, le Québec compte :

- ▶ Un peu plus d'emplois qui offrent des salaires horaires de 12 \$ à 26 \$.
- ▶ Autant d'emplois dont les salaires horaires varient de 26 \$ à 40 \$.
- ▶ Moins d'emplois qui proposent des salaires horaires supérieurs à 40 \$.

- Dans le secteur de la production de biens, la distribution des salaires est très semblable entre les deux provinces. Toutefois, un écart important s'observe dans le secteur des services, plus particulièrement dans le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers et celui des services professionnels, scientifiques et techniques.

À la lumière de ces constats, une question s'impose : comment réussir à augmenter les salaires au Québec ?

Accroître la productivité s'avère l'une des meilleures stratégies à adopter pour réussir à augmenter les « bons salaires ». Il semble toutefois qu'à ce chapitre, l'Ontario tire aussi mieux son épingle du jeu que le Québec. Ainsi, en ce qui concerne le secteur des entreprises, l'écart de productivité entre les deux provinces s'élevait à 8 % en 2017. Si le tiers de ce retard s'explique par le poids de certains secteurs moins productifs dans l'économie, il tient aussi à la présence d'écarts de productivité importants, tant dans le secteur de la fabrication que dans celui des services.

Alors, comment faire pour accroître la productivité?

L'analyse des écarts de productivité par secteur est complexe et les causes sont très variables d'un secteur à l'autre et même, d'une entreprise à l'autre. On sait toutefois que les principaux facteurs qui ont pour effet d'accroître la productivité sont les investissements dans le capital humain — comme la formation et le développement des compétences — et la hausse du stock de capital par travailleur — comme les investissements en machines et matériel. D'autres éléments plus intangibles et difficiles à identifier, comme l'innovation, contribuent également à accroître la productivité.

Passer de la parole aux actes

Le discours du gouvernement vise donc juste en misant sur une meilleure productivité, car c'est effectivement là que se trouvent les principaux gains potentiels en matière de croissance salariale et économique. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, il s'avère donc encore plus pertinent d'orienter la vision et les actions de développement économique autour de la hausse de la productivité que de la création d'emplois. C'est le meilleur moyen d'accroître la richesse et le nombre d'emplois bien rémunérés.

Au-delà de la vision, il reste toutefois à définir les actions à mettre en place pour passer de la parole aux actes. Pour y parvenir, il faut d'abord opérer un profond changement de paradigme en matière de création d'emplois. La première étape : renoncer à soutenir artificiellement des emplois peu générateurs de richesse et favoriser la création d'emplois dans des secteurs à haute valeur ajoutée et à haute intensité technologique et, dans des entreprises compétitives et productives. Cette stratégie implique également de miser sur de nouveaux critères d'aide aux entreprises basés sur des éléments comme la hausse de l'investissement (par exemple, l'achat d'équipement servant à automatiser les procédés ou à collecter et traiter des données) ainsi que le développement des compétences de la main-d'œuvre (formation diplômante et continue).

COMPRENDRE LES PRIORITÉS ÉCONOMIQUES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

L'arrivée au pouvoir du premier gouvernement caquiste apporte un nouveau discours et de nouvelles priorités économiques, centrés sur l'accroissement de la richesse, des salaires, de la productivité et de l'investissement privé. Le premier ministre Legault a régulièrement évoqué l'importance de combler les écarts de richesse et de productivité entre le Québec et l'Ontario. Les principaux indicateurs économiques qu'il a pointés, pour illustrer les défis que le Québec doit relever, sont le revenu disponible par habitant, le nombre d'emplois bien payés à 30 \$/h et la productivité du travail et les investissements des entreprises.

Pour atteindre ces objectifs, il faut d'abord faire le point sur les faits, contextualiser les données et comprendre où se trouvent les principaux écarts qui séparent le Québec de l'Ontario.

L'objectif de ce rapport est d'offrir un portrait clair et neutre des données sur lesquelles se base le discours économique du nouveau gouvernement, en portant un regard plus spécifique sur les « bons salaires ». Bien comprendre les faits permettra alors d'alimenter la réflexion sur les pistes d'action à mettre de l'avant afin d'accroître le nombre d'emplois bien rémunérés.

ANALYSE DES ÉCARTS DE RICHESSE, SALAIRES ET PRODUCTIVITÉ

Cette section présente brièvement les principales données utilisées pour déterminer le niveau de richesse relative et se penche plus spécifiquement sur l'analyse des salaires. En particulier, on y retrouve des données sur les salaires médians et moyens et sur la proportion des emplois dont le taux horaire s'élève à 25 \$/h, 30 \$/h et 40 \$/h au Québec et en Ontario.

La productivité est ensuite analysée comme levier pour accroître la richesse et les bons salaires.

Viser le rattrapage de richesse avec nos voisins, notamment l'Ontario, est un objectif souhaitable, mais la performance du Québec doit aussi être analysée en fonction des tendances historiques de son économie. De plus, le résultat de cette comparaison repose aussi sur la performance de l'Ontario, ce qui ne donne aucune indication sur l'évolution réelle de l'économie québécoise. Finalement, la **prudence** est de mise quand vient le temps de tirer des conclusions à partir d'un seul indicateur macroéconomique. Il est donc préférable de regarder plusieurs indicateurs sur une base comparative et temporelle et de faire preuve de nuances avant de tirer des conclusions.

Démystifier les concepts

La première étape consiste à clarifier le lien entre le revenu disponible par habitant, la rémunération des salariés, la productivité et l'investissement privé.

La rémunération des salariés est de loin la principale composante du revenu disponible par habitant. C'est donc celle qui a le plus grand impact sur l'écart du revenu disponible entre le Québec et l'Ontario.

La rémunération des salariés peut à son tour être décomposée en différentes variables, notamment le nombre d'heures travaillées et le salaire horaire.

Une hausse de la productivité devrait entraîner une hausse de la rémunération et, ultimement, une augmentation du revenu disponible par habitant.

Bien que l'analyse des écarts de productivité par secteur soit complexe et que les causes soient très variables d'un secteur à l'autre et même, d'une entreprise à l'autre, ses principaux déterminants sont le capital humain (la qualité de la main-d'œuvre) et le capital physique (le stock de capital par travailleur). Cela signifie que pour accroître la productivité, il faut investir dans le capital humain (développement des compétences/formation diplômante et continue) et augmenter le stock de capital (investissement en capital physique). D'autres facteurs plus intangibles et difficilement mesurables comme l'innovation ont également un impact sur la productivité.

Ces indicateurs sont donc analysés en suivant cet ordre et toujours sur la base de comparaison avec l'Ontario.

LE REVENU DISPONIBLE PAR HABITANT

FAITS SAILLANTS :

- Le revenu disponible du Québec est le plus faible de toutes les provinces canadiennes (soit 27 723 \$ par habitant au Québec, 32 093 \$ par habitant en Ontario et 31 781 \$ par habitant pour la moyenne canadienne).
- L'écart s'explique principalement par la rémunération des salariés qui désavantage le Québec.
- Les transferts gouvernementaux nets sont plus élevés au Québec que dans le reste du Canada, sans quoi le revenu disponible serait encore plus faible.
- Les données présentées ne tiennent pas compte du coût de la vie qui diffère d'une province à l'autre.

Le revenu disponible par habitant est un indicateur qui permet « de mieux saisir la situation économique et le niveau de richesse d'un territoire »¹. L'objectif de cette section, qui est basée sur les informations présentées dans l'analyse *Revenu disponible - Bulletin Flash*² publié en mars 2018 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), est de définir spécifiquement ce qu'est le revenu disponible et d'expliquer d'où proviennent les écarts entre le Québec et le reste du Canada.

Le revenu disponible par habitant représente *le revenu dont dispose chaque particulier pour consommer des biens et des services ou épargner*³.

Le revenu primaire comprend la rémunération des salariés (leur paie), le revenu mixte net (ex : revenus des travailleurs autonomes) et le revenu net de la propriété. Les transferts payés et reçus réfèrent à toutes les sommes provenant des gouvernements (ex : assurance-emploi), des sociétés financières (ex : prestations des régimes de retraite), des institutions sans but lucratif et des non-résidents. Par contre, les transferts en nature (ex : biens et services fournis gratuitement ou à faible coût par les administrations publiques) ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

Il faut toutefois garder en tête que, lorsqu'on fait des comparaisons interprovinciales, on ne tient pas compte des différences du coût de la vie d'un territoire à l'autre, et on n'inclut pas les services additionnels qui ne proviennent pas de transferts aux individus⁴.

Le tableau 1 (page suivante) montre le revenu disponible par habitant du Québec en le comparant à celui de l'Ontario pour l'année la plus récente disponible (2016). Ce tableau permet de constater où se situent les écarts qui différencient les deux provinces.

1 [Ladouceur, 2018]

2 idem

3 Le revenu disponible par habitant est calculé ainsi :

$$\text{Revenu disponible par habitant} = \frac{\text{revenus reçus} + \text{transferts reçus} - \text{transferts payés}}{\text{population totale}}$$

4 Différentes méthodes permettent de tenir compte des différences de pouvoir d'achat et de coût de la vie, par exemple, la méthode de la Mesure du panier de consommation.

TABLEAU 1**REVENU DISPONIBLE PAR HABITANT, 2016**

(\$ COURANTS ET QUÉBEC=100)

	Québec	Ontario	Ontario (Qc=100)
Rémunération des salariés	25 880	29 322	113
Revenu mixte net	3 568	4 682	131
• Revenu agricole net	83	65	78
• Revenu non agricole net	1 700	2 157	127
• Revenu de location	1 785	2 460	138
Revenu net de la propriété	3 642	3 804	104
<i>Égal :</i>			
Revenu primaire	33 090	37 808	114
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	9 111	8 239	90
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	113	135	119
Des sociétés financières	2 578	2 842	110
Des administrations publiques	6 351	5 193	82
Des non-résidents	69	69	100
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	14 478	13 954	96
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	387	460	119
Aux sociétés financières	4 324	3 830	89
Aux administrations publiques	9 617	9 515	99
• Impôts directs des particuliers	6 356	6 568	103
• Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 738	2 683	98
• Autres transferts courants aux administrations publiques	524	263	50
Aux non-résidents	150	150	100
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible par habitant	27 723	32 093	116

Source : Institut de la statistique du Québec

Le tableau 2 montre que le Québec affiche le plus faible revenu disponible parmi les provinces canadiennes. En effet, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta disposent d'un revenu disponible par habitant de respectivement 16 %, 24 % et 35 % plus élevés que celui du Québec.

TABLEAU 2

REVENU DISPONIBLE PAR HABITANT AU QUÉBEC ET DANS LE RESTE DU CANADA, 2016
(\$ COURANTS ET %)

	En dollars courants	Écart par rapport au Québec (%)
Terre-Neuve-et-Labrador	32 561	17%
Île-du-Prince-Édouard	28 112	1%
Nouvelle-Écosse	28 519	3%
Nouveau-Brunswick	29 168	5%
Québec	27 723	—
Ontario	32 093	16%
Manitoba	29 076	5%
Saskatchewan	32 717	18%
Alberta	37 298	35%
Colombie-Britannique	34 395	24%
Canada	31 781	15%

Source : Institut de la statistique du Québec

L'écart du Québec avec l'Ontario – et plus généralement le reste du Canada – est attribuable à plusieurs facteurs.

Premièrement, le revenu disponible du Québec est moindre principalement en raison d'une rémunération des salariés plus faible. Cette différence s'explique en partie par l'écart défavorable des salaires horaires, mais aussi par le nombre d'heures travaillées inférieur au Québec. Nous y reviendrons dans la prochaine section en analysant plus en détail les écarts salariaux.

Deuxièmement, les transferts courants payés aux sociétés financières sont relativement plus élevés au Québec, en raison notamment des cotisations plus importantes versées aux régimes de retraite à prestations et cotisations déterminées. Cette situation a donc pour effet de diminuer proportionnellement davantage le revenu disponible des Québécois.

Finalement, les Québécois ont un fardeau fiscal plus important que leurs homologues canadiens puisqu'ils contribuent, toutes proportions gardées, davantage à l'impôt sur le revenu, aux cotisations sociales et aux autres transferts versés à l'administration publique. En contrepartie, ils reçoivent plus de transferts gouvernementaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.). Cela signifie donc que les transferts nets aux administrations publiques (reçus moins payés) représentent 11,8 % du revenu disponible au Québec alors que ce pourcentage s'élève à 13,5 % en Ontario.

Deux raisons principales expliquent pourquoi les transferts gouvernementaux reçus sont plus élevés au Québec. D'une part, sa population est plus âgée, ce qui fait en sorte que les Québécois reçoivent en moyenne plus de prestations de Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti que le reste des Canadiens. D'autre part, les mesures d'aide financière accordées aux familles par le gouvernement du Québec sont plus généreuses.

LES SALAIRES

FAITS SAILLANTS :

- Les salaires horaires moyens et médians sont légèrement plus faibles au Québec qu'en Ontario.
- La distribution des salaires est légèrement plus favorable à l'Ontario. Ainsi, en comparaison avec cette province, le Québec compte :

- ▶ Un peu plus d'emplois offrant des salaires horaires de 12 \$ à 26 \$ (+ 4 points de pourcentage de la distribution).
- ▶ Autant d'emplois dont le salaire horaire varie entre 26 \$ et 40 \$.
- ▶ Moins d'emplois dont le salaire horaire est supérieur à 40 \$ (- 4 points de pourcentage de la distribution).

- Dans le secteur de la production de biens, la distribution des salaires est très semblable entre les deux provinces. Toutefois, un écart important s'observe dans le secteur des services qui représente une part importante de l'économie québécoise.
- L'avantage salarial de l'Ontario dans les services se situe principalement dans le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers ainsi que celui des services professionnels, scientifiques et techniques.

Comme l'écart de la rémunération des travailleurs est le principal responsable de l'écart de revenu disponible, cette section apporte un éclairage sur les causes des écarts salariaux en analysant les écarts de salaires hebdomadaires moyens et médians, de salaires horaires moyens et médians ainsi que les différences dans la distribution des emplois par tranche de salaires.

Cette section présente l'information sur les emplois salariés : notons que les travailleurs autonomes ne sont pas comptabilisés dans cette catégorie. Il est aussi important de préciser que les salaires ne comptent que pour une partie de la « rémunération globale », concept qui intègre la valeur des avantages sociaux et l'apport du travail autonome. Le tableau ci-dessous indique qu'une part de l'écart dans la rémunération hebdomadaire (environ le tiers) s'explique par un nombre d'heures travaillées moins élevé au Québec qu'en Ontario.

TABLEAU 3

SALAIRES ET HEURES TRAVAILLÉES AU QUÉBEC ET EN ONTARIO, 2017

(NOMBRE D'HEURES, \$ COURANTS ET % EN FAVEUR DE L'ONTARIO)

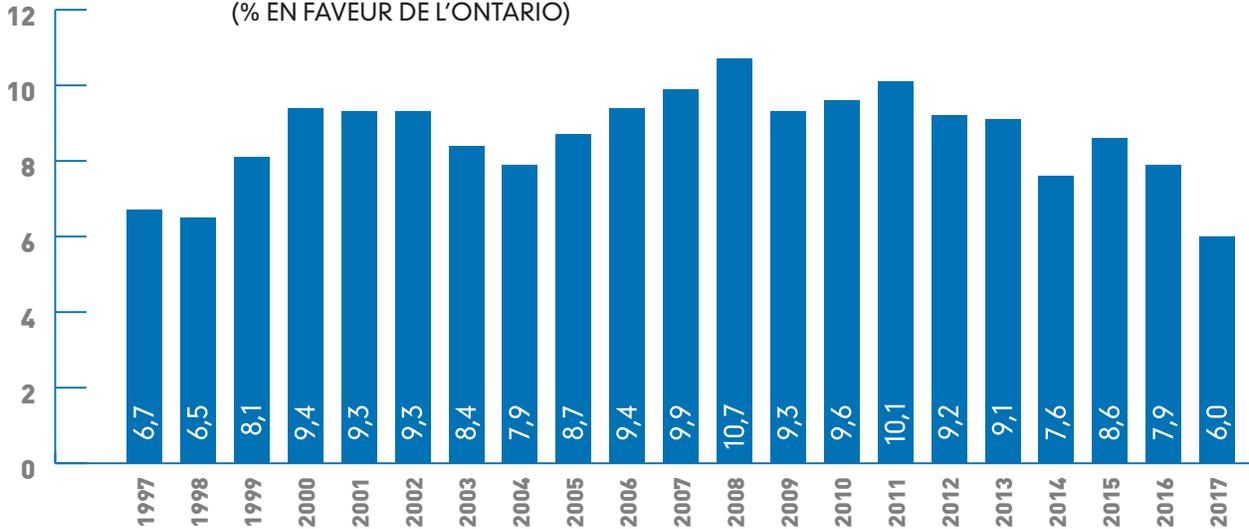
	Québec	Ontario	Écart (%)
Heures habituelles hebdomadaires moyennes	34,80	35,80	2,9%
Salaire hebdomadaire moyen	884,49	967,44	9,4%
Salaire hebdomadaire médian	794,25	846,24	6,5%
Salaire horaire moyen	24,94	26,43	6,0%
Salaire horaire médian	21,75	22,50	3,4%

Sources : Statistique Canada, Tableaux : 14-10-0066-01 et 14-10-0299-01

SALAIRES HORAIRES MOYEN ET MÉDIAN

En 2017, le salaire horaire moyen au Québec s'élevait à 24,94 \$, alors qu'il atteignait 26,43 \$ en Ontario. Il existe donc un écart de 6 % entre les deux provinces et ce, en faveur de l'Ontario. Notons que cet écart – qui a historiquement oscillé autour de 8 % – est le plus faible en 20 ans.

GRAPHIQUE 1 ÉCART DU SALAIRE HORAIRE MOYEN ENTRE LE QUÉBEC ET L'ONTARIO (% EN FAVEUR DE L'ONTARIO)



Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0066-01

Une moyenne peut toutefois traduire plusieurs situations. Par exemple, des revenus très élevés peuvent contribuer à hausser le salaire moyen d'une province sans que la majorité des travailleurs n'en voient leur situation s'améliorer. Un biais que le **salaire médian** vient corriger car il indique le salaire horaire des travailleurs qui sont exactement au milieu de la distribution des salaires. Ainsi, le salaire médian apporte un éclairage additionnel à cette analyse.

En 2017, le salaire horaire médian au Québec s'élevait à 21,75 \$, alors qu'il se chiffrait à 22,50 \$ en Ontario. En règle générale, on remarque que depuis 2009, l'écart entre le salaire médian du Québec et celui de l'Ontario a tendance à s'amoinrir, atteignant en 2017 un creux de 3,4 %, toujours en faveur de l'Ontario.

GRAPHIQUE 2 ÉCART DU SALAIRE HORAIRE MÉDIAN ENTRE LE QUÉBEC ET L'ONTARIO (% EN FAVEUR DE L'ONTARIO)



Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0066-01

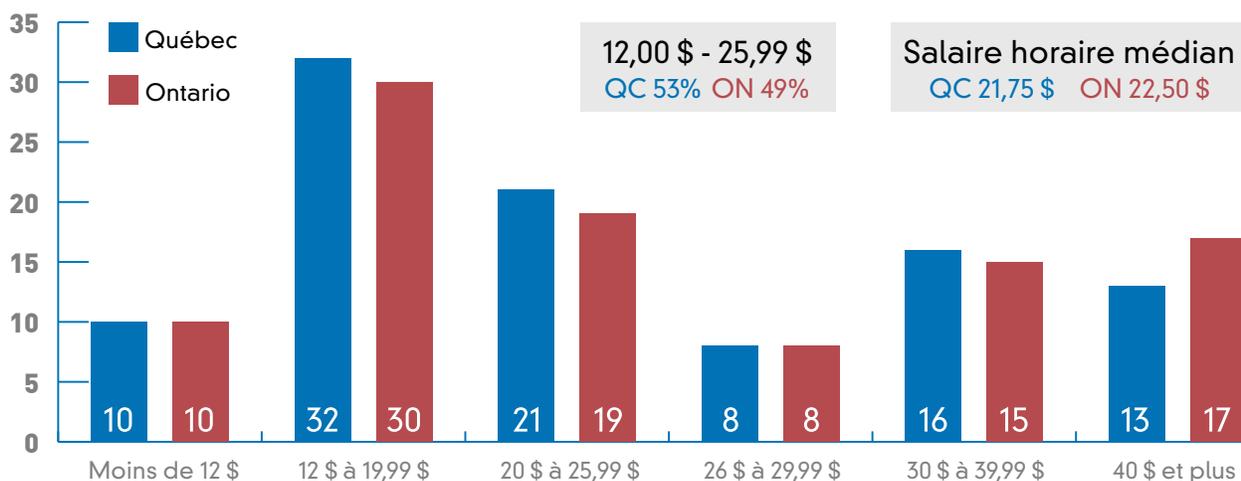
Distribution des emplois par tranche de salaires

Les données agrégées, qu'elles représentent des moyennes ou des médianes, peuvent toutefois masquer la façon dont les niveaux de salaire peuvent se distribuer dans la population. Pour cette raison, nous avons procédé à une analyse plus fine afin de mesurer dans quelles tranches de salaires se situaient les travailleurs québécois. Pour cette analyse, portant sur des données de 2017, nous avons distingué six différents niveaux de salaires. Les résultats sont d'abord présentés pour l'ensemble des emplois, puis pour les emplois dans la production de biens et enfin, pour ceux dans les industries de services. Cet exercice nous a permis de cerner avec plus de précision la provenance des écarts salariaux entre le Québec et l'Ontario.

Lorsqu'on observe la distribution totale des emplois dans les deux provinces, on constate qu'une proportion similaire des emplois (24 %) offre des salaires horaires compris entre 26 \$ et 40 \$. C'est toutefois au niveau des salaires plus élevés que l'écart se creuse et a pour conséquence d'influencer à la hausse la moyenne des salaires en Ontario. Ainsi, cette province compte non seulement une proportion plus importante d'emplois rémunérés à plus de 40 \$/h (17 %) que le Québec (13 %), mais aussi moins d'emplois offrant un taux horaire de 12 \$ à 26 \$ (49 % en Ontario contre 53 % au Québec). Ces différences ayant pour résultat d'avantager l'Ontario au chapitre de la rémunération des travailleurs.

GRAPHIQUE 3

RÉPARTITION DES EMPLOIS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)



Source : Statistique Canada, *Compilation spéciale, Tableau : 14-10-0113-01*

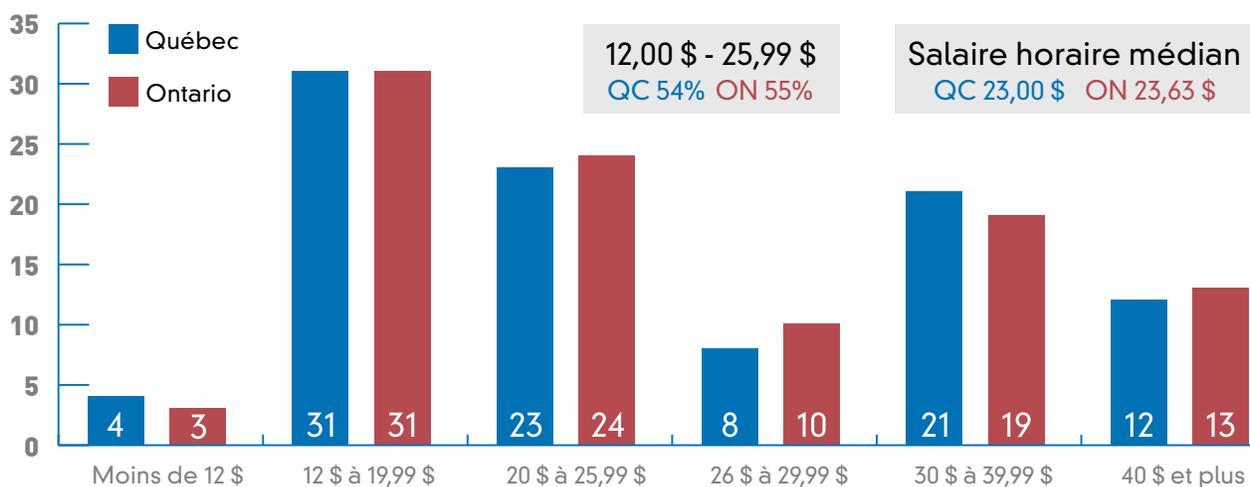
Maintenant, reste à savoir de quels secteurs proviennent ces écarts. Pour répondre à cette question, nous avons analysé la répartition des salaires horaires pour chacune des grandes catégories industrielles, soit la production de biens (et ses sous-secteurs) et le secteur des services (et ses sous-secteurs). L'analyse se concentre sur le secteur privé et exclut les administrations publiques, où les salaires sont plus élevés en Ontario qu'au Québec.

DISTRIBUTION DE L'EMPLOI DANS LA PRODUCTION DE BIENS

Concernant le secteur de la **production de biens**⁵, notre analyse révèle que la répartition des salaires y est semblable entre les deux provinces. En 2017, 30 % des emplois au Québec offrent un salaire horaire entre 26 \$ et 40 \$, comparativement à 29 % en Ontario. Pour les emplois dont la rémunération est supérieure à 40 \$ l'heure, l'écart entre l'Ontario (13 %) et le Québec (12 %) est plus faible que pour l'ensemble des industries.

GRAPHIQUE 4

RÉPARTITION DES EMPLOIS - SECTEUR DES BIENS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)



Source : Statistique Canada, Compilation spéciale, Tableau : 14-10-0113-01

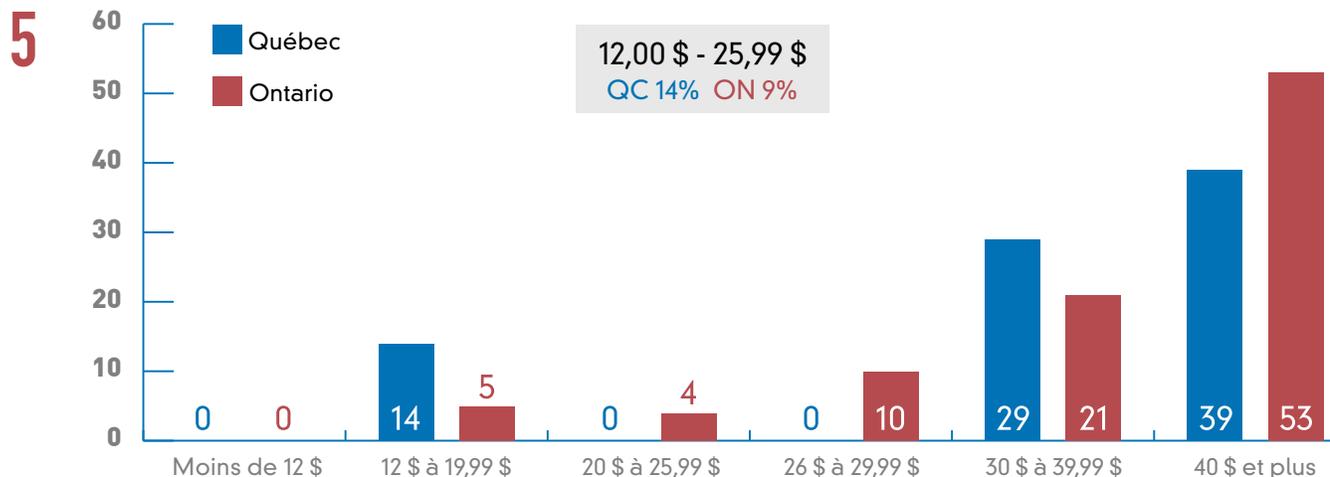
DISTRIBUTION DE L'EMPLOI DANS LES SOUS-SECTEURS DE LA PRODUCTION DE BIENS

De plus, cet exercice de comparaison montre que le **secteur de la fabrication (le secteur manufacturier)** compte proportionnellement autant d'emplois en Ontario qu'au Québec qui offrent des salaires horaires de 20 \$ à 30 \$. Il nous apprend également que l'Ontario y offre un peu plus d'emplois dont le salaire horaire est supérieur à 30 \$ que le Québec (27 % contre 25 %). Même constat pour les **services publics (qui incluent notamment la production, le transport et la distribution d'électricité)**. Le Québec se démarque cependant dans le domaine de la construction avec plus d'emplois à 30 \$ et plus de l'heure que son voisin ontarien (51 % contre 37 %).

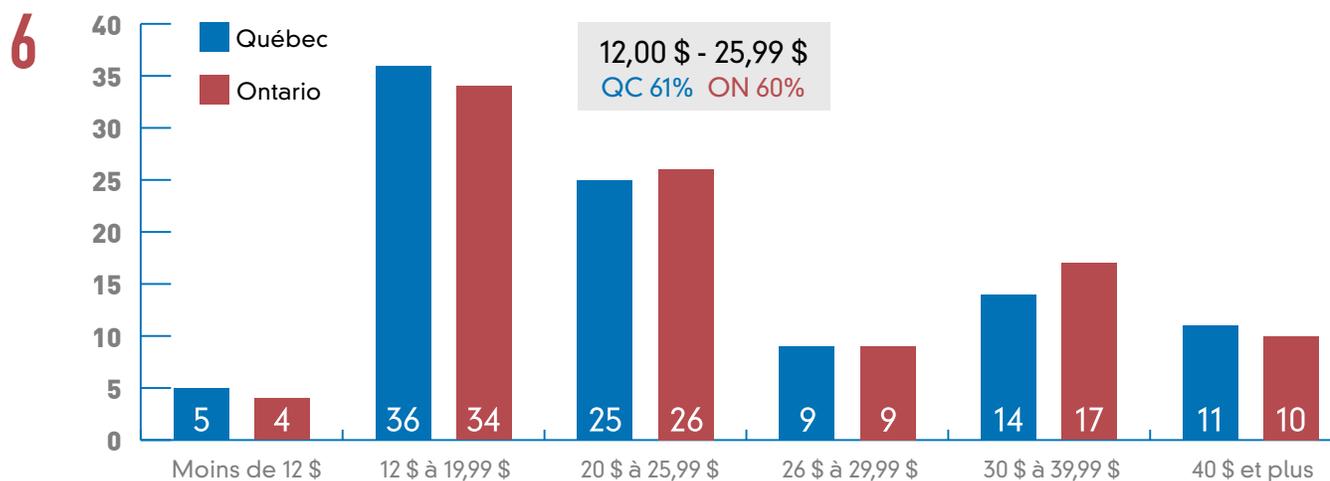
⁵ La production de biens inclut les sous-secteurs suivants : agriculture, foresterie, pêche et chasse; extraction minière et extraction de pétrole et de gaz; services publics – qui incluent notamment la production, le transport et la distribution d'électricité; construction; fabrication.

GRAPHIQUES 5 À 7

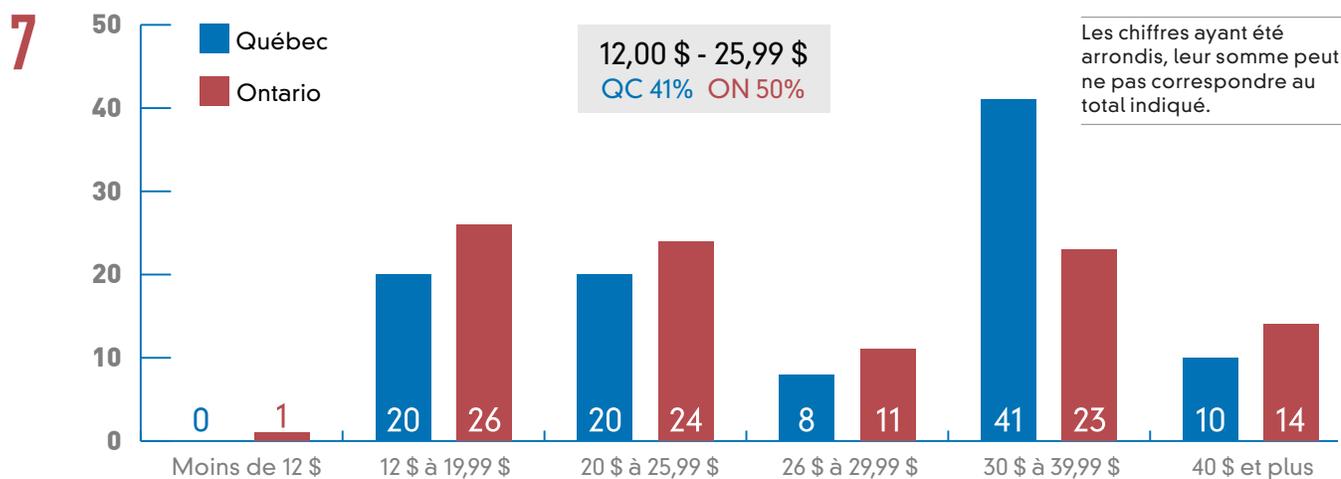
RÉPARTITION DES EMPLOIS - SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)



RÉPARTITION DES EMPLOIS - SECTEUR DE LA FABRICATION DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)



RÉPARTITION DES EMPLOIS - SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)



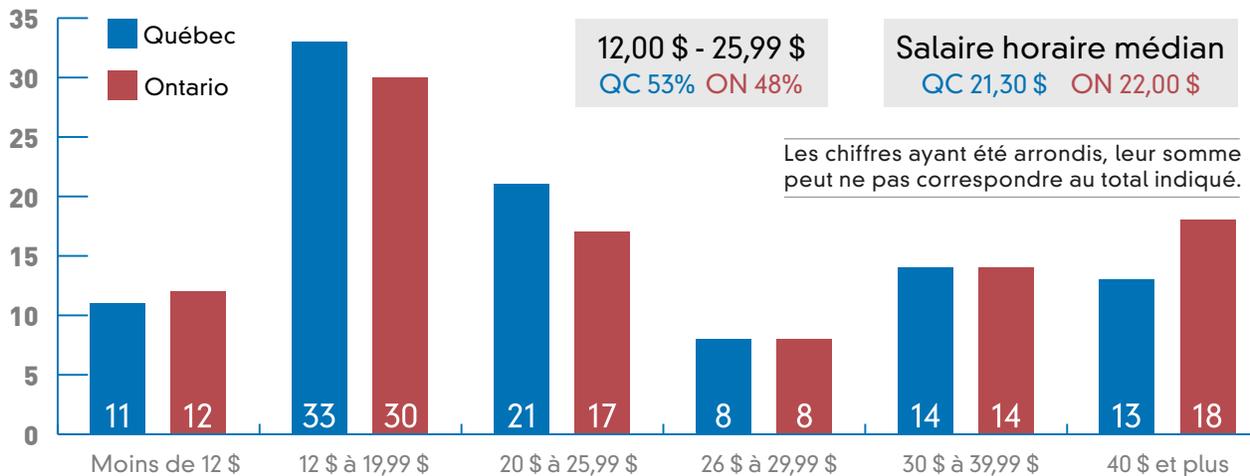
Source (graphiques 5 à 7) : Statistique Canada, Compilation spéciale, Tableau : 14-10-0113-01

DISTRIBUTION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES SERVICES

Cette section se penche sur le secteur des services, qui représente une part importante de l'économie québécoise, et qui explique les principaux retards salariaux du Québec. Le secteur des services au Québec et en Ontario présente une proportion similaire d'emplois dont les salaires horaires varient entre 26 \$ et 40 \$. Toutefois, une différence considérable s'observe du côté des emplois mieux rémunérés. À ce chapitre, l'Ontario se démarque avec 18 % des emplois offrant un salaire horaire supérieur à 40 \$, alors que ce pourcentage atteint seulement 13 % au Québec, soit un écart de 28 % (ou 5 points de pourcentage).

GRAPHIQUE 8

RÉPARTITION DES EMPLOIS - SECTEUR DES SERVICES DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)



Source : Statistique Canada, Compilation spéciale, Tableau : 14-10-0113-01

DISTRIBUTION DE L'EMPLOI DANS LES SOUS-SECTEURS DES SERVICES

Le secteur du commerce de gros et de détail compte, pour sa part, une proportion similaire d'emplois dont les salaires horaires varient entre 26 \$ et 40 \$ (13 % en Ontario contre 12 % au Québec). Toujours au profit de l'Ontario, un léger écart s'observe du côté des emplois dont la rémunération est supérieure à 40 \$/h (7 % contre 6 % pour le Québec).

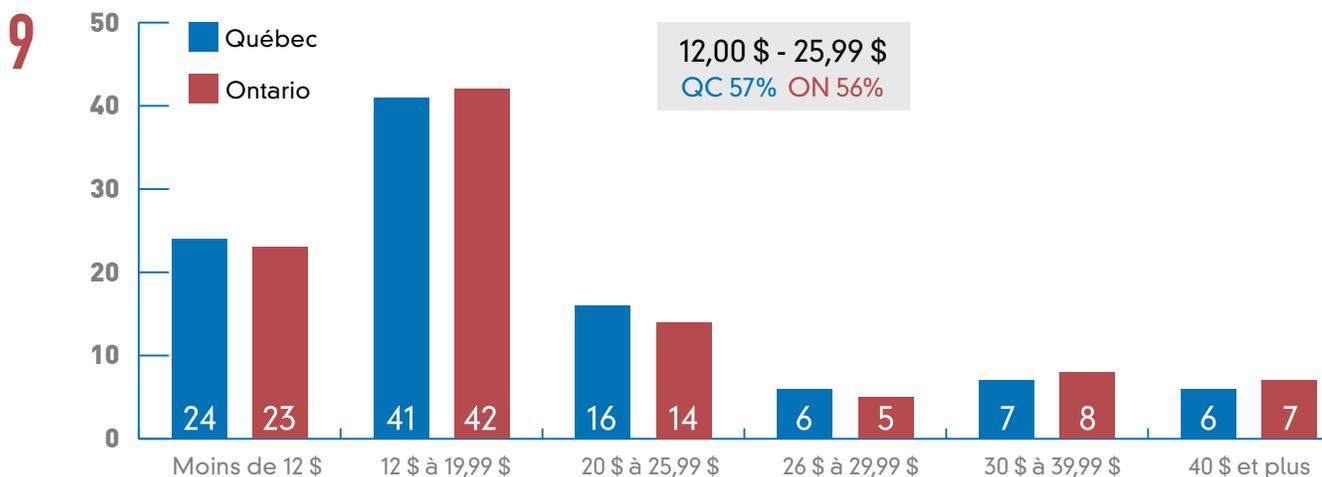
En transport et en entreposage, dans les deux provinces, 30 % des emplois offrent des salaires horaires entre 26 \$ et 40 \$. Cependant, l'Ontario compte proportionnellement près de deux fois plus d'emplois dont la rémunération excède 40 \$ (9 % contre 5 % pour le Québec).

Dans le secteur des finances et assurances, 28 % des emplois proposent un salaire horaire entre 26 \$ et 40 \$ au Québec contre 27 % en Ontario. Toutefois, une fois de plus, l'Ontario y est favorisée par ses salaires plus élevés : 27 % des emplois dans ce secteur paient 40 \$ et plus de l'heure contre seulement 20 % au Québec.

Mais c'est dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques que les plus grands écarts peuvent s'observer entre les deux provinces : alors que 32 % des Ontariens disposent d'un salaire horaire supérieur à 40 \$, cette proportion n'atteint que 23 % chez les Québécois. Les écarts sont particulièrement marqués dans les sous-catégories de l'édition de logiciels et la conception de systèmes informatiques.

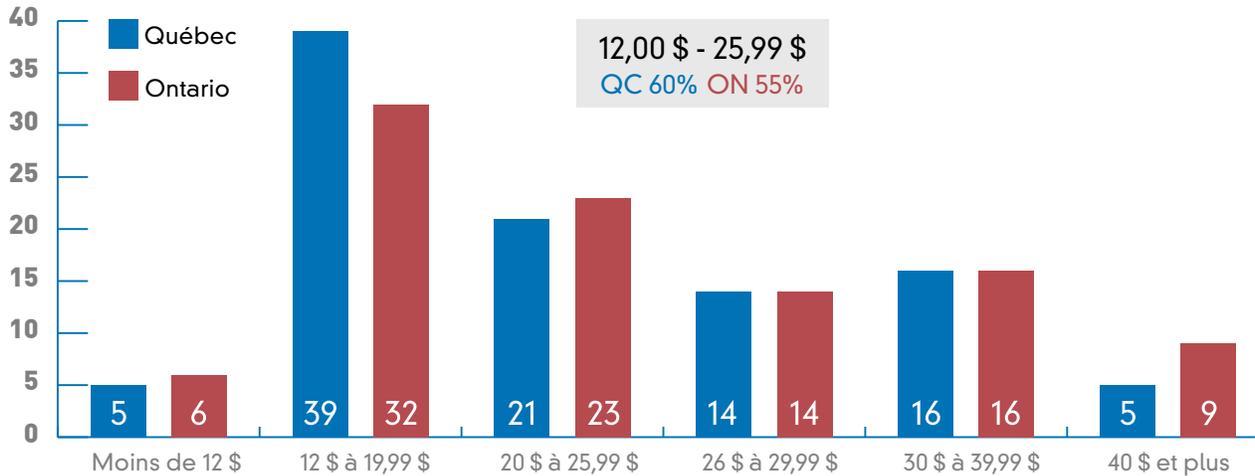
GRAPHIQUES 9 À 12

RÉPARTITION DES EMPLOIS - SECTEUR DU COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)



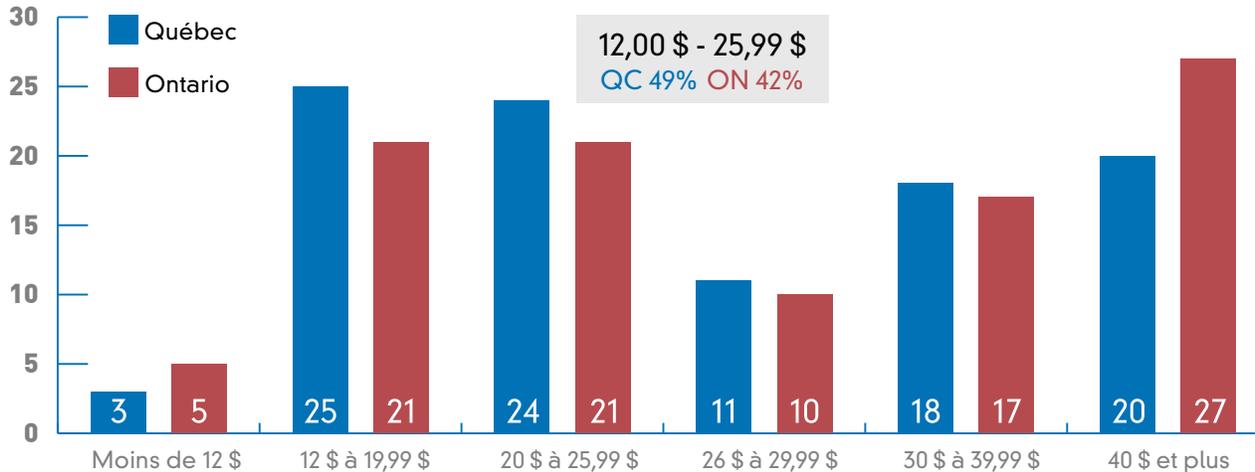
RÉPARTITION DES EMPLOIS - SECTEUR DU TRANSPORT ET ENTREPOSAGE DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)

10



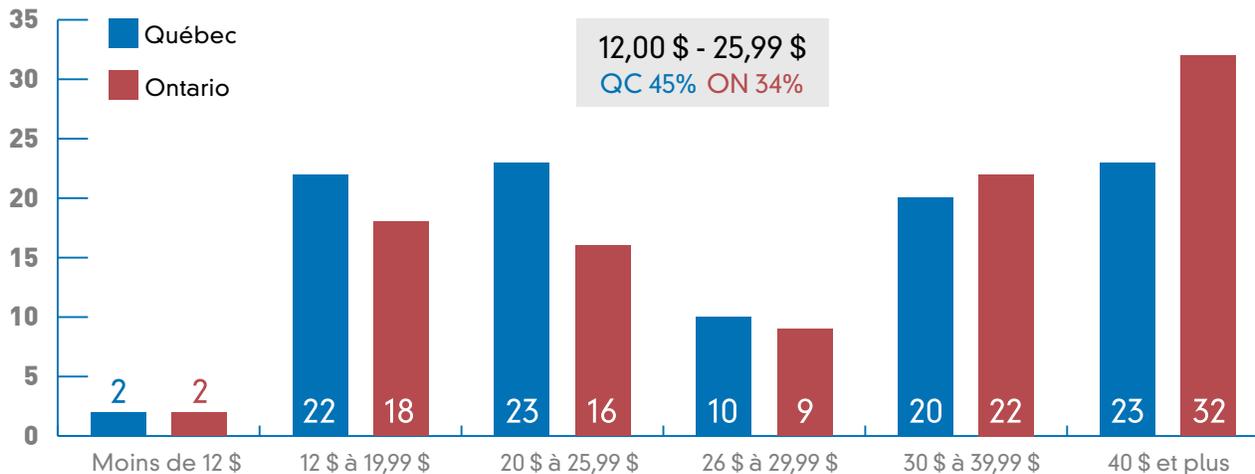
RÉPARTITION DES EMPLOIS - SECTEUR DE LA FINANCE, ASSURANCES, SERVICES IMMOBILIERS ET DE LOCATION DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)

11



RÉPARTITION DES EMPLOIS - SECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)

12



Source (graphiques 9 à 12) : Statistique Canada, Compilation spéciale, Tableau : 14-10-0113-01

Pour les autres sous-secteurs des services, dans la majorité des cas, la situation se répète : autant d'emplois offrent un salaire entre 26 \$ et 40 \$/h, mais moins à 40 \$ et plus de l'heure.

LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

FAITS SAILLANTS :

- La productivité des entreprises est plus élevée en Ontario qu'au Québec.
- Dans le secteur de la fabrication, la productivité ontarienne est 16 % supérieure à celle du Québec ⁶.
- Dans le secteur des services, qui représente la majeure partie de l'économie québécoise, l'écart de productivité avec l'Ontario avoisine les 15 %.

L'analyse des écarts de productivité est toutefois bien délicate et impose plusieurs mises en garde. Il faut d'entrée de jeu mentionner qu'il est complexe de bien identifier les causes des écarts de productivité, qui varient considérablement en fonction de la dynamique propre à chaque secteur. Par exemple, la productivité des travailleurs dépend grandement du stock de capital par travailleur, qui lui varie également en fonction du secteur d'activité. Dans certains secteurs, la productivité n'est qu'un reflet de la rémunération et n'offre pas d'éclairage sur la performance relative des travailleurs. Finalement, la productivité dépend aussi d'autres facteurs qui sont difficiles à mesurer comme l'innovation ou la venue de nouveaux acteurs dans une industrie. Pour toutes ces raisons, cette section se limite à l'explication du concept de la productivité et à la présentation sommaire des écarts de productivité pour le secteur de la production de biens et pour celui des services. Elle ne prétend pas expliquer les causes des écarts de productivité entre le Québec et l'Ontario, ni celles du retard du Québec dans les différents secteurs. Cela mérite d'être analysé davantage dans des travaux futurs.

Le rapport *Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2017* ⁷, produit par le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers, démontre que les pays et les provinces qui ont enregistré la plus forte progression de la richesse par habitant sont ceux où les gains de productivité du travail ont été les plus importants. Une croissance plus soutenue de la productivité dans la majorité des secteurs de l'économie québécoise pourrait donc contribuer à rencontrer l'objectif du gouvernement Legault d'accroître le nombre d'emplois bien rémunérés.

La productivité du travail nous renseigne sur l'efficacité avec laquelle les travailleurs dans une entreprise donnée transforment leurs efforts en production de biens ou services. Elle se calcule à partir du ratio établi entre la valeur de la production totale (communément appelée valeur ajoutée) et le nombre d'heures travaillées nécessaires pour produire ces biens et services.

Le Québec affiche aujourd'hui un niveau de productivité particulièrement faible. En 2016, seuls deux des pays recensés dans l'analyse (Corée du Sud et Nouvelle-Zélande) et trois provinces (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard) généraient moins de richesse par heure travaillée que le Québec.

Par ailleurs, des données recueillies en 2017 montrent que la productivité par heure travaillée au Québec dans le secteur des entreprises s'élève à 44,40 \$, alors qu'elle atteint 47,90 \$ en Ontario, ce qui représente un écart de 3,50 \$ (ou 7,9 %) en faveur de cette province. Ce constat s'explique en partie par une productivité du travail plus accrue en Ontario dans les secteurs de la fabrication et des services.

6 [Deslauriers, Paré, & Gagné, 2018]

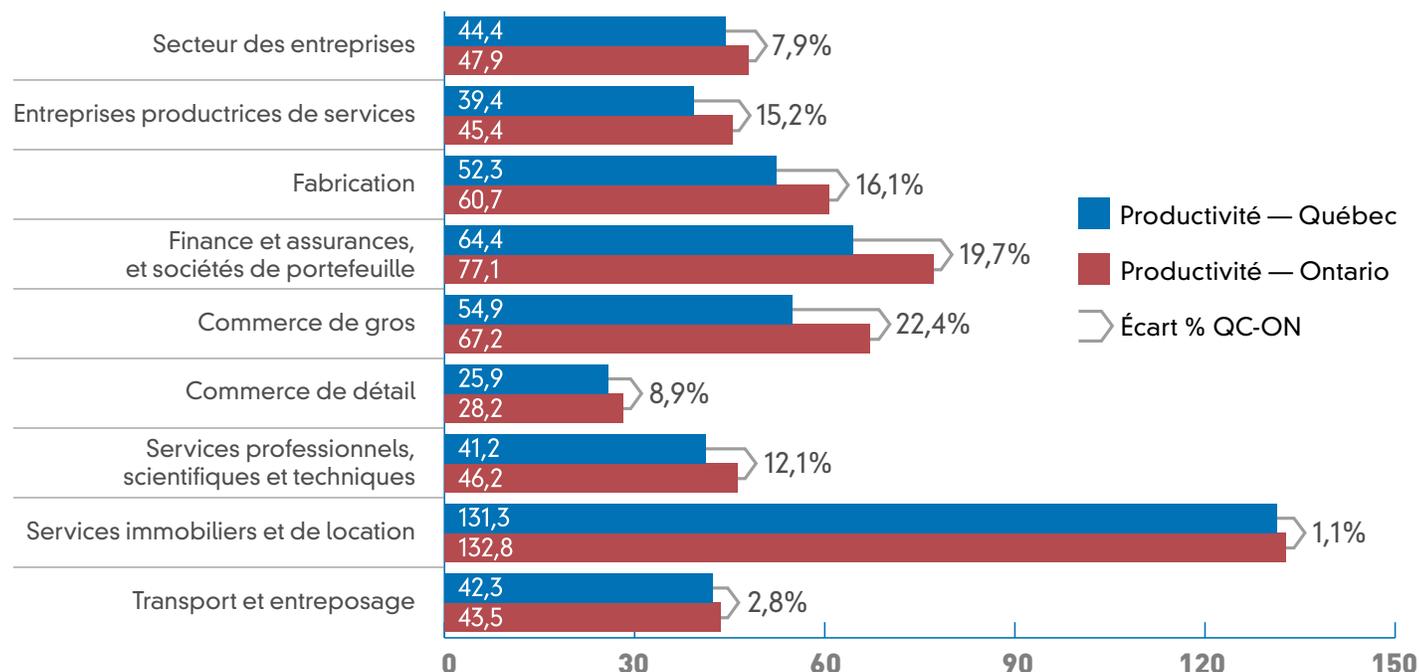
7 Idem

Les deux graphiques suivants portent sur la productivité du travail par industrie ainsi que sur l'importance qu'occupe chacune d'entre elles dans l'économie du Québec et de l'Ontario. Les industries de la fabrication, des services ainsi que les plus importants (en termes de PIB) sous-secteurs des services ont été sélectionnés pour effectuer cette comparaison. Les détails sur les autres industries sont présentés en annexe 1.

GRAPHIQUE 13

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL PAR INDUSTRIE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO, 2017

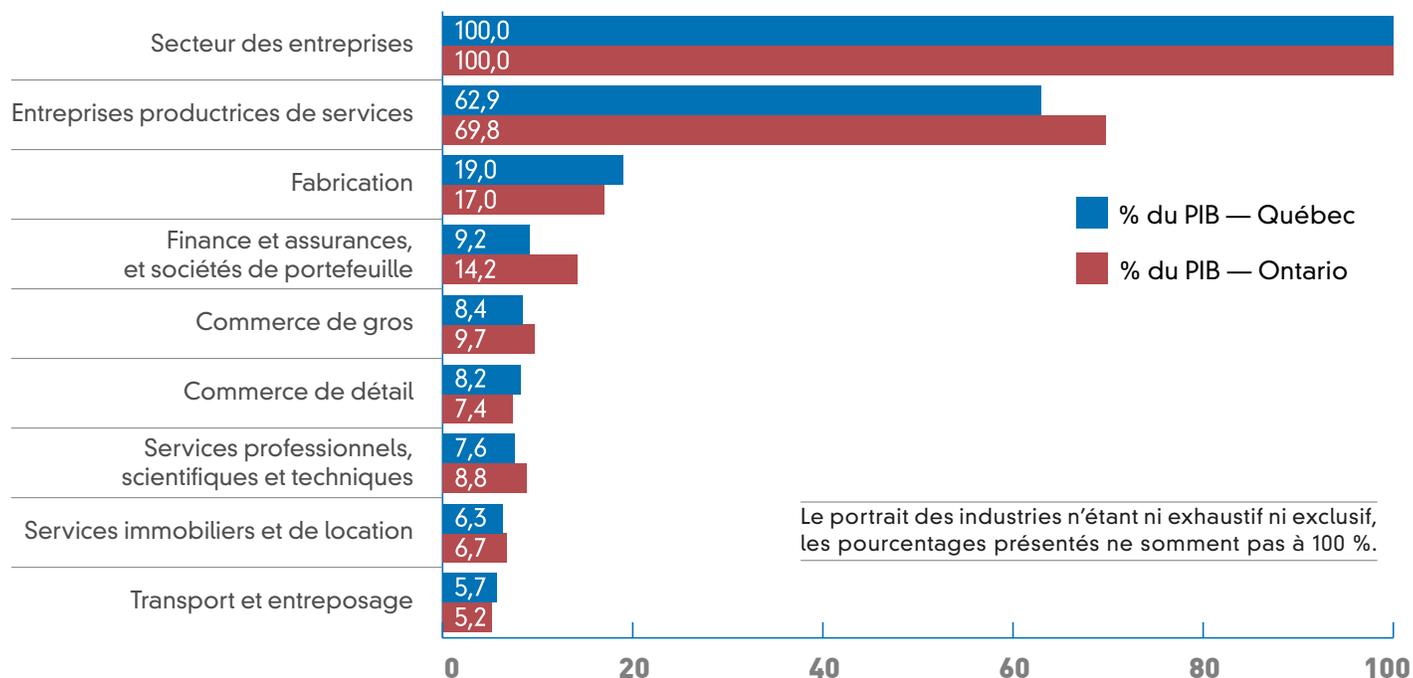
(EN \$2007 ET % EN FAVEUR DE L'ONTARIO)



GRAPHIQUE 14

IMPORTANCE DES INDUSTRIES DANS L'ÉCONOMIE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO, 2017

(PIB PAR INDUSTRIE EN % DU PIB DU SECTEUR DES ENTREPRISES)



Source (graphiques 13 et 14) : Statistique Canada, Tableau : 36-10-0480-01

Rappelons que nous utilisons la valeur ajoutée par heure travaillée comme indicateur de la productivité. D'autre part, l'importance de chacune des industries dans le secteur des entreprises est représentée par le pourcentage du PIB du secteur des entreprises.

Ainsi, ces graphiques nous apprennent que l'Ontario détient un avantage de productivité du travail dans l'industrie de la fabrication et dans les principales industries de services. Les plus importants écarts – au profit de l'Ontario – s'observent dans les secteurs de la fabrication (+16,1 %), la finance et assurances, et sociétés de portefeuille (+ 19,7 %) et le commerce de gros (+22,4 %). Ces trois industries comptent pour 40,9 % du PIB du secteur des entreprises en Ontario et 36,6 % du PIB du secteur des entreprises au Québec. Les détails sur les industries qui composent le reste de l'économie sont présentés dans l'annexe 1.

LES PISTES D'ACTION POUR LE GOUVERNEMENT

Pour faire bouger favorablement l'aiguille sur les indicateurs de richesse, il faut agir sur les deux principales composantes de la croissance économique, soit **la productivité** (travailler plus efficacement en augmentant la richesse générée par heure travaillée) et **la composante démographique** (le bassin de travailleurs disponibles, le taux d'emploi et le nombre d'heures travaillées par emploi).

Côté productivité, comme c'est dans ce domaine que le Québec accuse son principal retard, parvenir à l'accroître s'avère la stratégie la plus prometteuse à mettre de l'avant. De manière générale, les principaux facteurs qui ont pour effet d'accroître la productivité sont **les investissements dans le capital humain** (en misant sur la formation et le développement des compétences) et **la hausse du stock de capital par travailleur** (notamment en stimulant les investissements dans la machinerie et les équipements, en accélérant le virage numérique, etc.).

L'analyse de la productivité par secteur nous apprend que près du tiers du retard du Québec est attribuable à sa composition industrielle. Le reste serait plutôt attribuable à la faiblesse relative de la productivité de certains secteurs. Il est toutefois possible d'agir sur ces deux fronts.

D'abord, en privilégiant les interventions dans les secteurs à plus forte valeur ajoutée et à plus forte intensité technologique afin d'avoir un impact direct sur la composition industrielle.

Cette stratégie implique d'accroître le poids relatif des secteurs à plus haut rendement et à plus forte valeur ajoutée, qui sont généralement ceux qui offriront les emplois à plus haut rendement et mieux rémunérés. Il faut également miser sur nos forces, notamment les secteurs de l'aéronautique et des sciences de la vie, tout en soutenant les secteurs de la nouvelle économie dans lesquels le Québec excelle tels que les technologies numériques (science des données, intelligence artificielle, infonuagique, fintech, etc.), les technologies vertes et les nouveaux médias. D'ailleurs, ce sont généralement dans les secteurs à plus forte valeur ajoutée que les salaires sont les plus élevés. Viser le développement de ces secteurs clés représente ainsi un **levier efficace** pour accroître **le nombre d'emplois mieux rémunérés**.

En parallèle, il faut aussi aider les entreprises les plus prometteuses dans tous les secteurs de l'économie à devenir plus productives et innovantes. Notamment, en créant de **meilleurs incitatifs** afin qu'elles investissent davantage dans le développement des compétences de leurs employés et dans la machinerie et l'équipement.

Il n'existe évidemment pas de recette magique pour accroître la productivité. Les stratégies les plus efficaces vont du contrôle serré des coûts à l'implantation de meilleures pratiques de gestion, en passant par l'obsession de l'innovation. Mais la très grande majorité de ces initiatives doit inévitablement passer par **l'éducation et la formation**.

Miser sur le développement de talents par la formation de base et la formation continue et assurer l'adéquation entre les compétences développées et les priorités de la société représente la valeur la plus sûre pour accélérer la croissance tant de la composante démographique que de la productivité.

Dans un contexte de plein emploi, il devient d'autant plus urgent d'orienter la vision et les actions de développement économique autour du développement des compétences et de l'innovation.

La première action à poser par le gouvernement pour incarner ce changement consisterait donc à revoir tous ses programmes axés sur la création d'emplois pour les remplacer par des offensives favorisant la création de valeur, l'innovation, l'investissement en machines et matériel, et le développement des compétences. Avec les départs massifs à la retraite en cours et à venir, il sera presque impossible d'augmenter le nombre net d'emplois; on assistera donc plutôt à du déplacement d'emplois.

En conclusion, les analyses des données sur les salaires et la productivité indiquent que le discours économique du nouveau gouvernement est pertinent. Il incarne bien le besoin de passer de l'obsession de la création d'emplois à l'importance d'accroître les emplois productifs. Maintenant, il reste à mieux identifier les actions concrètes à mettre en place pour passer de la parole aux actes.

BIBLIOGRAPHIE

Deslauriers, J., Paré, J., & Gagné, R. (2018). *Productivité et prospérité au Québec - Bilan 2017*. Montréal: Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) - Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal.

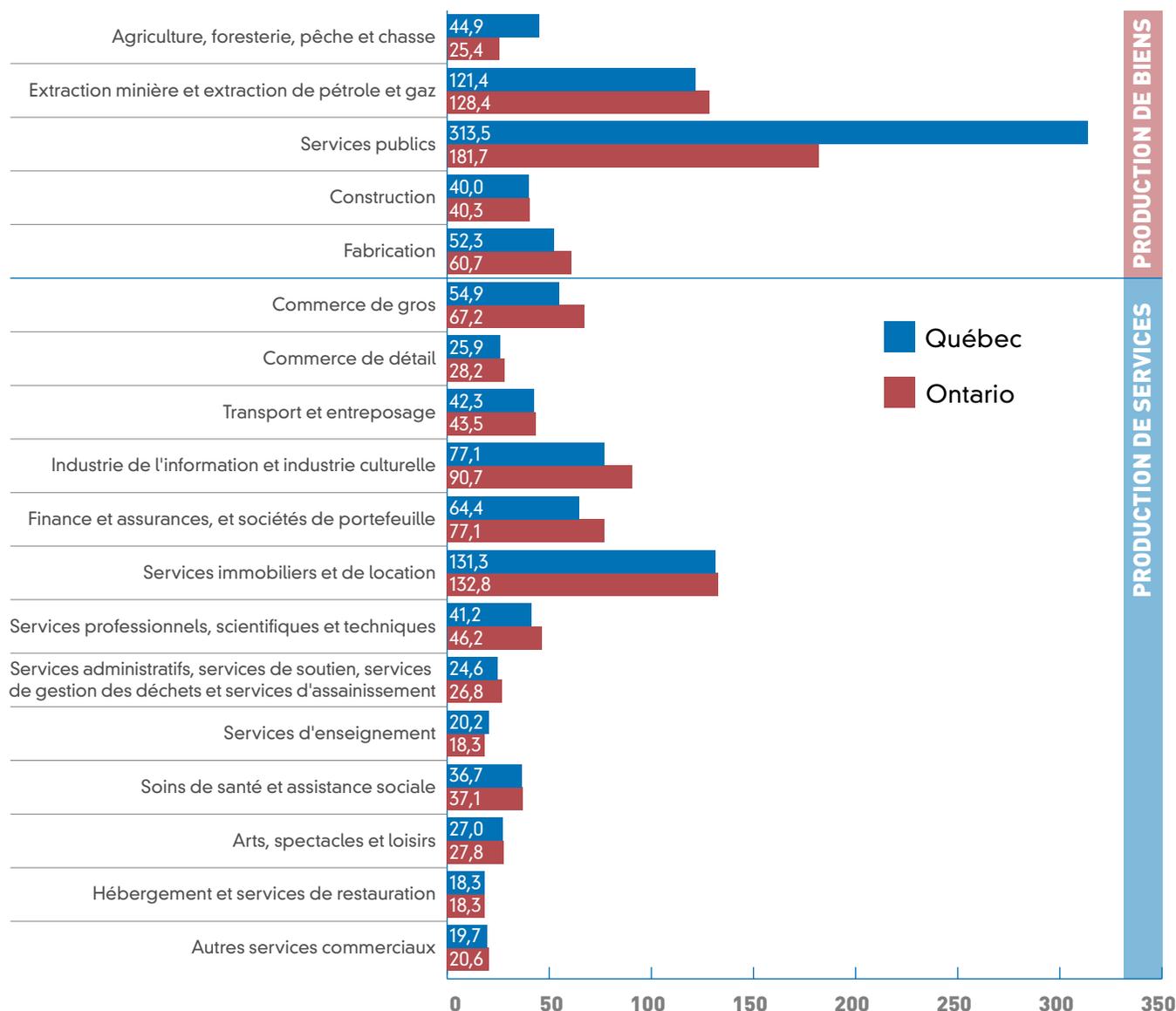
Ladouceur, S. (2018). « *Revenu disponible* », *Bulletin Flash*. Québec: Institut de la statistique du Québec.

ANNEXE 1: PRODUCTIVITÉ ET RÉMUNÉRATION POUR DIFFÉRENTS SECTEURS

Les graphiques présentés dans cette annexe proviennent tous de Statistique Canada, tableau 36-10-0480-01

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DES INDUSTRIES DU SECTEUR DES ENTREPRISES

GRAPHIQUE 15 PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL PAR INDUSTRIE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO, 2017
(PIB EN \$2007 PAR HEURE TRAVAILLÉE)

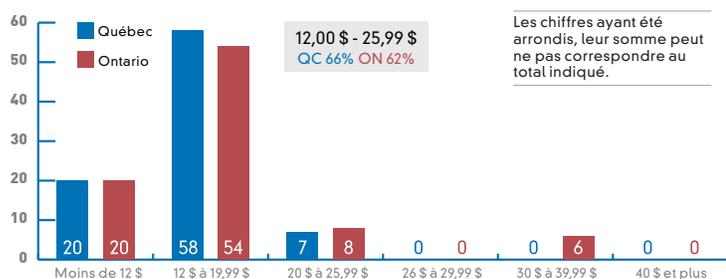


RÉPARTITION DES EMPLOIS

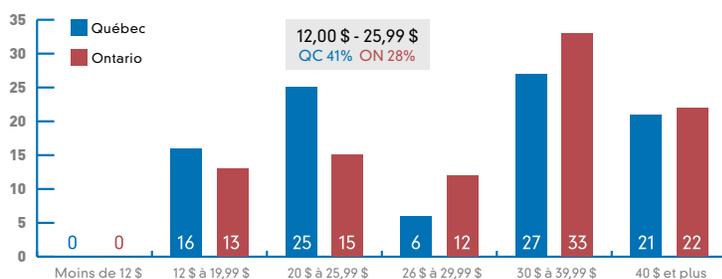
DU SECTEUR DES BIENS PAR INDUSTRIE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)

GRAPHIQUES 16 À 20

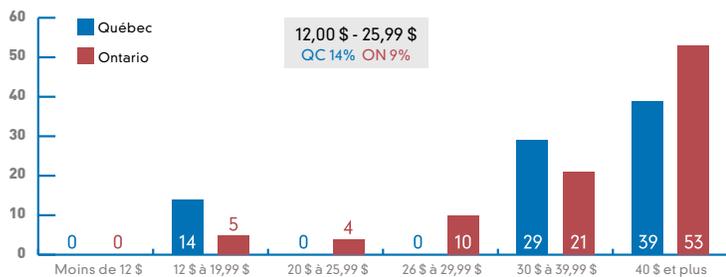
16 Agriculture



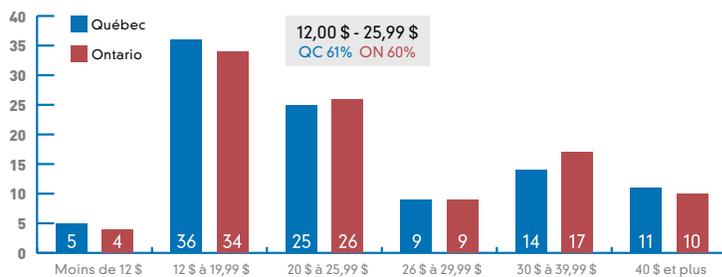
17 Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz



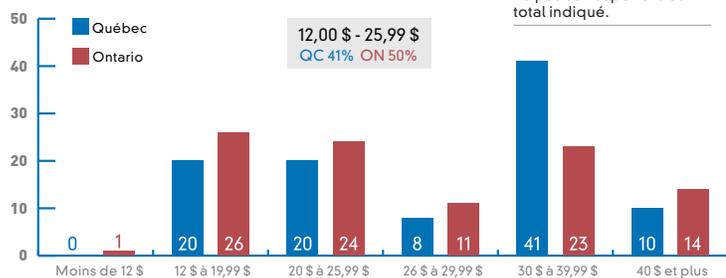
18 Services publics



19 Fabrication (Production manufacturière)



20 Construction

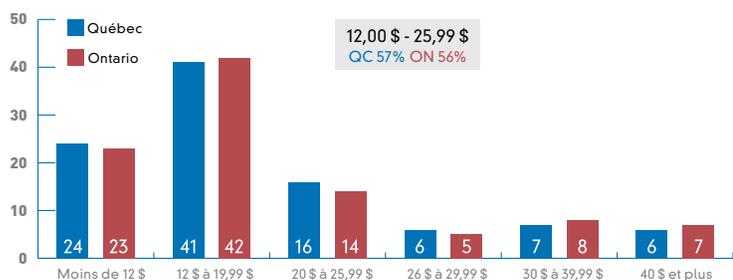


RÉPARTITION DES EMPLOIS

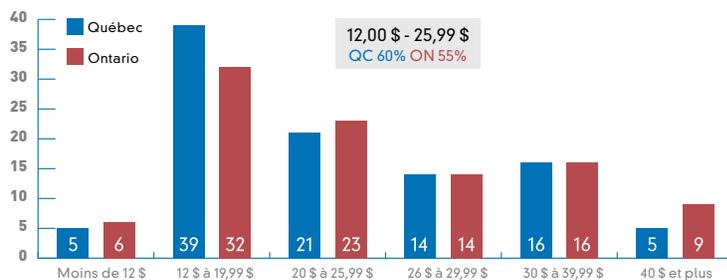
DU SECTEUR DES SERVICES PAR INDUSTRIE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO SELON LE SALAIRE HORAIRE, 2017 (EN %)

GRAPHIQUES 21 À 31

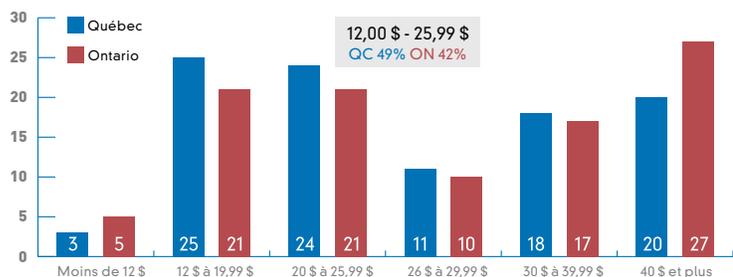
21 Commerce de gros et de détail



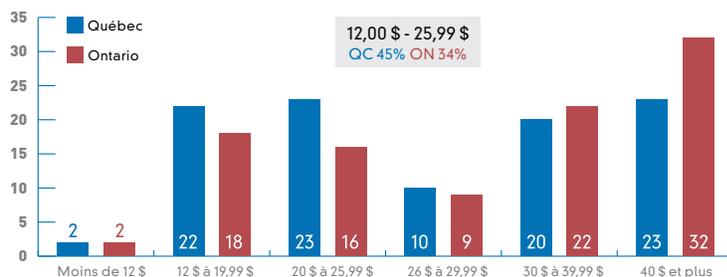
22 Transport et entreposage



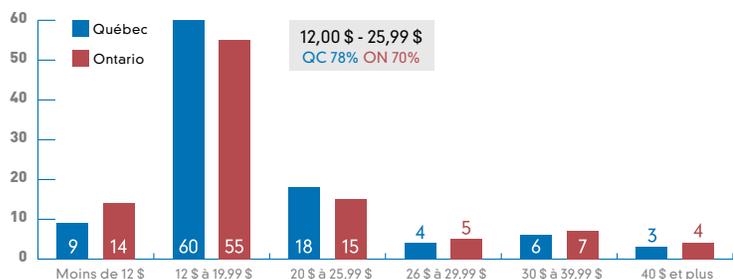
23 Finance, assurances, services immobiliers et de location



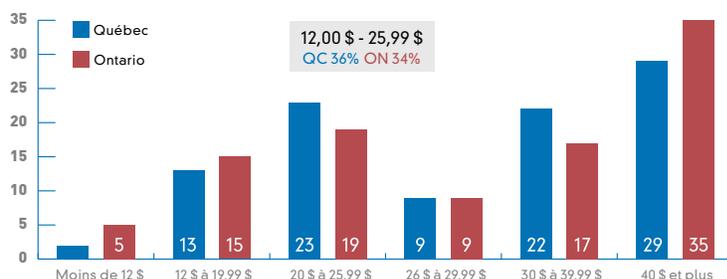
24 Services professionnels, scientifiques et techniques



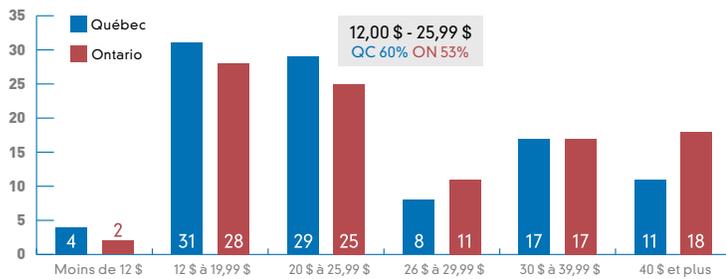
25 Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien



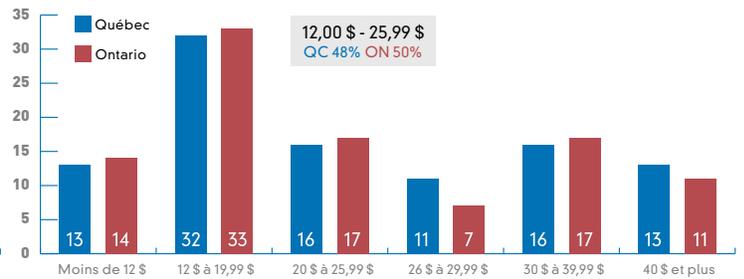
26 Secteur des services d'enseignement



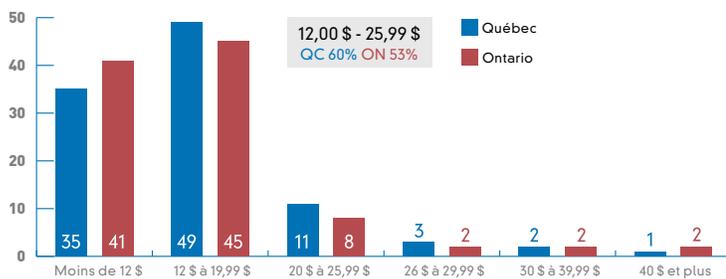
27 Soins de santé et assistance sociale



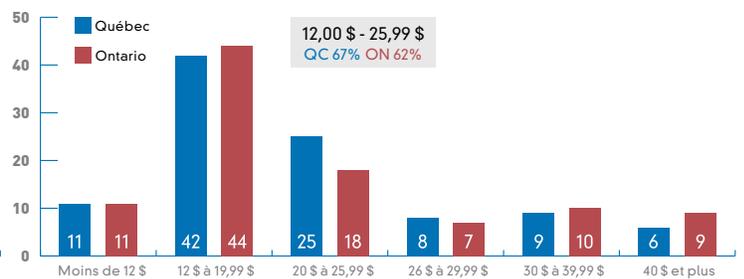
28 Information, culture et loisirs



29 Services d'hébergement et de restauration



30 Autres services (sauf administrations publiques)



31 Administrations publiques

